



## **CONSEIL D'ECOLE DU 11 MARS 2021 16h00 tenu en présentiel**

**Les participants** : 31. cf. fiche d'émargement.

Cf. Annexes jointes à ce compte rendu : déclaration liminaire des enseignants ; diaporama présenté lors de la réunion, Vade Mecum EBEP en cours de rédaction

A 16h00, M. Teissonnière, directeur de l'école et président du Conseil d'Ecole ouvre la séance.

Certaines questions diverses seront abordées au fur et à mesure de la discussion. Celles qui restent seront examinées en fin de réunion.

L'ordre du jour a été établi après synthèse des propositions des parents d'élèves élus et des membres de l'équipe pédagogique :

1. Fonctionnement de l'école : horaires, évaluations nationales, projets et actions, formation continue ...
2. Fonctionnement du temps périscolaire : cantine, garderie, activités extrascolaires.
3. Point sur la campagne d'inscription et les prévisions d'organisation 2021/2022 : structure, horaires ...
4. Questions diverses des enseignants et des parents.

---

Le Directeur explique pourquoi il a souhaité, de façon symbolique, que ce conseil d'école se réunisse en présentiel, un an après le 1<sup>er</sup> confinement. Toutes les mesures barrière sont bien évidemment respectées (grande salle, masques, distanciation, gel, aucun échange de documents).

Les participants se présentent.

Les enseignants ont demandé à lire **une déclaration liminaire** qui sera annexée au Compte-rendu du Conseil d'Ecole.

Pas de commentaire.

1. **Fonctionnement de l'école** : horaires, évaluations nationales, projets et actions, formation continue ...

Le directeur commente son diaporama (ci-joint) :

- **Les résultats des évaluations nationales mi-CP** sont cette année particulièrement intéressants à étudier car c'est un outil objectif

A noter : tous les élèves ont pu passer les épreuves, y compris un élève empêché et 2 élèves avec AVS.



Il n'y a pas d'écarts de résultats significatifs entre les deux années, ce qui est rassurant sur la qualité du travail réalisé l'an dernier en GS et sur le fait que les programmes sont respectés et avancent normalement.

Les résultats sont équilibrés entre les 4 classes comme les années précédentes (travail de répartition des élèves fait en conseil de cycle). Pas d'élèves en très grande difficulté

Les mêmes champs moins bien réussis que l'an dernier : lecture-compréhension et connaissance des nombres et des relations qu'ils entretiennent entre eux (comparaison, codage d'une position et résolution de problèmes). Un travail spécifique sur ces 2 domaines doit être mené.

- **Projets et actions de l'année** : en gras les ajouts par rapport au 1<sup>er</sup> conseil d'école

L'établissement souhaite approfondir sa politique d'**inclusion** de tous les élèves.

Le directeur présente le Vade Mecum EBEP qu'il a proposé au Proviseur et à la Proviseuse Adjointe, retravaillé avec les enseignants référents.

C'est un outil de communication pour aider les familles et illustrer l'engagement de l'établissement. Il doit être relu, amendé et complété par tous les membres de la communauté éducative.

Chateaubriand s'inscrit dans la démarche « Qualinclus EFE » : outil d'auto-analyse destiné aux établissements engagés pour une éducation inclusive de qualité, une aide pour partager un diagnostic, formaliser des objectifs, expliciter la manière de les atteindre et mesurer, à échéances régulières, les écarts entre le projeté et le réalisé.

Une représentante LPI s'étonne que les AESH soient à la charge des familles dans les établissements français à l'étranger.

Une représentante de l'APE rappelle que la Caisse de Solidarité peut aider les familles au financement des AVS et demande à ce que cette information soit incluse dans le Vade Mecum EBEP.

M. Micocci signale un projet très intéressant de **correspondance avec une école britannique**.

Une représentante de l'UPEL s'interroge sur l'utilité d'une **SI** en italien plutôt qu'en anglais et sur les qualifications des enseignantes qui la prendront en charge.

Le Directeur rappelle l'importance de la promotion du plurilinguisme pour l'AEFE. Les CV des enseignantes d'italien (les professeures actuelles) ont été transmis à l'AEFE et à l'Inspection générale qui ont étudié très attentivement le dossier de demande d'ouverture et l'ont validé. A côté de l'aspect linguistique, l'aspect culturel et connaissance du patrimoine italien est très important dans la reconnaissance d'une SI. Le choix de Rome, après Florence, pour l'ouverture d'une SI semble évident.

Le choix a été fait de proposer la SI aux familles et non de la rendre obligatoire pour tous comme dans d'autres établissements.

Une information sera transmise à toutes les familles des futurs CP.

L'établissement envisage d'organiser cette année encore la Course Contre la faim.



- **Le temps de l'élève :**

Pour que cela soit clair pour tous, le directeur présente l'organisation de la journée d'un élève avec les horaires actuels et ceux des 2 années précédentes.

**2. Fonctionnement du temps périscolaire :** cantine, garderie, activités extrascolaires.

**Activités extra scolaires :**

Une représentante de l'UPEL demande si une association qui intervient déjà dans des écoles romaines peut proposer un programme d'activités pour les prochaines vacances.

Le CLAPE n'a pas encore décidé s'il proposera 1 ou 2 semaines pour les prochaines vacances. La semaine de février a très bien fonctionné, toutes les demandes n'ont pas pu être satisfaites.

Pour février, a été proposée une semaine et non deux pour assurer aux élèves une période de quarantaine avant la rentrée. En février 2020, deux semaines ont bien été proposées.

Monsieur le Proviseur précise qu'il faut vérifier que cela ne soit pas un coût supplémentaire pour l'établissement et s'assurer du sérieux et de la fiabilité de l'Association.

**3. Point sur la campagne d'inscription et les prévisions d'organisation 2021/2022 :** structure, horaires, ...

**Effectifs :** le Proviseur souligne le fait que 1570 élèves est la capacité maximale de l'établissement. En fonction de la montée des cohortes la situation dans 2/3 ans risque d'être très difficile.

**Projet immobilier :** la vente de Patrizi/Malpighi pour acheter un bâtiment de capacité plus importante est étudiée. La recherche de locaux proches de Strohl Fern se poursuit. Les services de l'Ambassade sont associés.

Une représentante de l'UPEL demande pourquoi, dans ce cas, inscrire de nouveaux élèves.

**Horaires :** le Directeur rappelle le processus normal de décision :

- discussion éventuelle en conseil des maitres qui émet un avis
- mise à l'ordre du jour du 2<sup>ème</sup> conseil d'école pour débat personnels/parents/direction. Celui-ci a lieu à la même période que les années précédentes
- la décision relève du Chef d'Établissement qui peut, s'il le souhaite, consulter le Conseil d'Établissement

Un débat serein et apaisé est mené sur ce sujet.

Un représentant de l'APE confirme la confiance absolue des parents d'élèves dans les enseignants du primaire.

Les parents insistent sur la nécessité de mettre le bien-être des enfants au centre des débats. Ceux-ci sont sans doute plus concentrés en classe mais sont ensuite très fatigués à la maison.

Les 3 associations de parents sont opposées au maintien de l'horaire continu.

3 points sont importants : le bien-être des enfants à l'école comme à la maison, la sécurité sanitaire, le retour à la « normalité ».



M. Le Proviseur signale que l'horaire continu dans des établissements français existe dans un certain nombre de pays (Sénégal, Liban par exemple).

Il s'agit de trouver, par le dialogue, un consensus.

La problématique des temps de transport et des pulmini est à prendre en compte également.

Reculer l'heure de sortie est envisageable de 15h30 à 16h ou 16h30

Les horaires décalés primaire/secondaire sont pour la majorité des parents jugés problématique.

Les familles qui souffrent le plus sont celles qui font des sacrifices pour scolariser leur enfant à Chateaubriand (éloignement, besoin de travailler à 2). L'APE souligne qu'il faut éviter que l'accueil des enfants soit discriminatoire pour les familles les plus en difficulté et les familles qui ont choisi de ne pas inscrire les enfants à la cantine.

La réflexion doit se poursuivre, notamment sur l'aménagement du temps de la cantine qui doit être un moment éducatif de qualité dans la vie de l'élève.

Une demi-journée de 3h30 maximum et une pause méridienne d'1h30, contrairement aux années précédentes, sont des éléments à prendre en compte.

L'établissement s'efforce de gagner des espaces de restauration avec l'installation d'une structure légère, de diminuer le nombre d'élèves en conservant l'option d'externat, d'organiser autrement les services de cantine. Mais cela a des conséquences en ce qui concerne le nombre de surveillants.

A ceci s'ajoute des contraintes financières car ce service de restauration est actuellement déficitaire. Le Proviseur précise que ce déficit n'aurait pas d'impact financier sur les familles.

#### 4. Questions diverses.

La plupart ont déjà été évoquées.

- « *Critères pour la répartition des élèves dans les classes du primaire en général (répartition des élèves dans les classes à chaque nouvelle rentrée scolaire) et des classes d'Italien entre nouveaux arrivants et enfants de langue maternelle italienne (répartition en groupes de compétences pendant les 3 heures d'Italien, comme prévu dans le projet pédagogique du Lycée Chateaubriand) »;*

Le Directeur confirme que le brassage des élèves est la règle.

- « Outils numériques: approche méthodologique à la gestion des risques. » : les risques et les moyens de contrôle de l'utilisation de la boîte mail des élèves.

C'est une problématique évoquée par les enseignants avec leurs élèves. En cas de suspicion de mauvaise utilisation de la messagerie Chateaubriand, un enseignant peut demander à l'informaticien de vérifier, après accord de la Direction.

Une enseignante rappelle, pour répondre à une représentante des parents soucieuse de la "privacy" des messages de son enfant, que l'utilisation de cette boîte mail doit se faire au primaire uniquement pour des raisons didactiques, soit en rapport direct avec l'enseignant(e), soit entre enfants dans le cadre d'un travail de groupes. Dans le cas d'une utilisation d'un autre ordre, il y a va de la responsabilité des parents, tenus de contrôler l'utilisation d'internet pour des enfants de 9 à 11 ans. (CE2, CM1. CM2).



Le Directeur fait état du CRCN, cadre de référence des compétences numériques.

Enfin les enseignants soulignent certaines utilisations très positives de la part des élèves des outils numériques : organisation de visioconférence pour s'aider, ....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45 (2h45 de débat)

M. Teissonnière remercie tous les participants.

Le Président  
R. TEISSONNIERE

La secrétaire de séance  
D. JOUAN